

Pétition 1584, soumise par Sabine et Serge Tonnar-Stoltz le 1er mai 2020

**Intitulé:**

## **Ons nei Heemecht**

Mieux vivre au Luxembourg

### **But de la pétition:**

Les signataires de cette pétition souhaitent que la qualité de vie, la solidarité, la santé et la durabilité soient déclarées priorités incompressibles de l'action politique au Luxembourg. Ils veulent le changement et sont disposés à adopter pour cela un mode de vie responsable de manière à assurer une vie meilleure aujourd'hui et pour les générations futures. Ils souhaitent que les dix principes de cette pétition soient adoptés par tous les acteurs politiques et qu'au terme d'une large consultation démocratique, ils débouchent sur des mesures et des mécanismes permettant de les transposer dans les faits. Ils souhaitent enfin que ces principes soient arrêtés dans un pacte entre l'État et la société civile.

À travers cette pétition, les signataires veulent que soient reconnus les dix principes fondamentaux suivants :

1. **une éducation juste et humaine** : l'égalité des chances pour tous les enfants est l'objectif primordial du système éducatif ; le potentiel individuel des enfants est prospecté, cultivé et valorisé ; la langue n'est plus facteur d'exclusion ; les notions de performance et de compétitivité cèdent la place à l'éthique, à la créativité, au bien-être corporel et à l'apprentissage du respect de la nature ;
2. **un monde du travail équitable et flexible** : les métiers indispensables au bon fonctionnement de la société, notamment dans le secteur de la santé, sont valorisés ; les salaires sont équitables ; le télétravail et les horaires flexibles sont encouragés ;
3. **l'être humain passe avant l'économie** : tous les acteurs de l'économie respectent la santé et le bien-être des individus et soutiennent le développement durable dans une optique altruiste ; le secteur financier est transparent et solidaire et s'engage à favoriser les investissements durables ; la politique est évaluée en fonction de la qualité de vie des habitants ;
4. **le droit au logement** : l'habitat au Luxembourg devient abordable ; la spéculation immobilière est sanctionnée ; de nouveaux modèles de cohabitation sont instaurés ;
5. **une mobilité responsable** : l'utilisation – privée et professionnelle – des moyens de transport individuels est subordonnée à la qualité de vie et à la sécurité de tous ; priorité est donnée aux utilisateurs les plus faibles ; l'attractivité des transports publics est développée ; l'économie des ressources devient une priorité dans le tourisme et le transport des marchandises ;
6. **une production et une consommation solidaires** : une approche locale, régionale, équitable et durable est favorisée et encouragée dans l'alimentation, le commerce, l'industrie, l'agriculture, la construction et l'énergie ; la lutte contre le gaspillage est intensifiée ; l'économie circulaire est soutenue ;
7. **une meilleure coexistence** : des mécanismes sont mis en place pour accorder à la société civile plus d'influence dans l'orientation de la politique gouvernementale ; la solidarité intergénérationnelle est consolidée ; le partage de la responsabilité parentale est valorisé ; plus de responsabilité est donnée aux femmes dans tous les secteurs ; le dialogue interculturel est encouragé de façon systématique ;
8. **favoriser la création régionale** : dans le soutien aux arts et à la culture, la priorité revient aux créateurs régionaux ; l'accent est mis sur le contenu et non sur l'événementiel ; la culture devient plus accessible ; les pratiques culturelles sont valorisées au-delà d'une optique de consommation ;
9. **des voies administratives plus courtes** : les procédures administratives sont allégées ; la numérisation des démarches est développée, notamment dans les administrations et la justice ;
10. **la solidarité internationale** : la politique étrangère, en Europe et dans le monde, est humaniste, humanitaire et pacifiste ; elle promeut le respect de la solidarité internationale, de l'écosystème, du vivre-ensemble, des droits de l'homme et de la paix.

### **Motivation de l'intérêt général de la pétition**

Les signataires de cette pétition estiment qu'il est dans l'intérêt général de relancer le débat public sur les principes fondamentaux sur lesquels repose toute action politique. À cet effet, ils demandent un engagement de la Chambre des Députés, du gouvernement et des partis en faveur des dix principes énoncés dans la pétition « Ons nei Heemecht ».